

Séance du 26 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Conseil d'Administration du CCAS de Morisel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VAN DE VELDE Michel. Le Maire ne pouvant faire voter lui-même le Compte Administratif, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Morisel doivent élire un(e) Président(e) pour ce vote. M. Frédéric BÉRULLIER est candidat et il est élu, à l'unanimité, Président de séance.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	6	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERULLIER Frédéric, Mme CATEL Chrystèle, M. DUMONT Olivier, Mme PARHUITTE Eliane, M. VAN DE VELDE Michel, Mme VAN DE VELDE Marie-Paule

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. DEVAUX Claude

Etai(en)t excusé(s) :

Mme HENNEBERT Marie Josée, M. RETOURNÉ Vincent

Date de la convocation
19 février 2024

Date d'affichage
28 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme VAN DE VELDE Marie-Paule

28 février 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

et publication du

28 février 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	522,13
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	522,13
	Réalisé :	522,13
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 258,86
	Réalisé :	1 135,90
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 258,86
	Réalisé :	2 258,86
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	522,13
Fonctionnement :	1 122,96
Résultat global :	1 645,09

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Morisel

Le Président, VAN DE VELDE Michel

le(s) secrétaire(s) de séance